



TARIFS ECOLE 2026-2027

➤ Droits d'inscription/réinscription :

Non remboursables sauf en cas d'évènement indépendant de la volonté des parents tels que :

- Mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive
- Refus d'inscription/réinscription à l'initiative de l'Ensemble Scolaire Saint-Michel Les Arcades

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Contribution annuelle des familles	645.00 €
Cotisation Enseignement Catholique	50.00 €
Projet langue	20.00€
TOTAL CONTRIBUTION DES FAMILLES	715.00€
Droits d'inscription (nouveaux élèves)	65.00 €
Droits de réinscription	45.00 €

Abattement de 5% sur **la contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le groupe scolaire et 7,5% si 3 enfants inscrits ou plus.

En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

RESTAURATION

Inscription pause méridienne & repas d'avance (règlement à joindre au dossier)	60.00 €
Pause méridienne & repas	7.49 €
Forfait annuel	936.00 €
PAI : par repas pour la surveillance	3.75 €

GARDERIE

Forfait mensuel matin de 7h à 8h15 (maternelle ou élémentaire)	38.50€
Forfait mensuel soir maternelle de 16h45 à 19h	45.15€
Forfait mensuel soir élémentaire de 16h45 à 19h (avec étude surveillée)	51.45€
Garderie occasionnelle – toute heure commencée est due	5.40€/heure

APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Cotisation annuelle APEL par famille 23€ ou 7.5€ si vous cotisez déjà dans un autre établissement privé. Ce versement par famille témoigne de votre solidarité pour la participation au fonctionnement et aux activités proposées par l'APEL. Vous bénéficierez d'un abonnement à la revue « Famille et Education ».

Rappel : Cette demande d'inscription a déjà été prise en compte dans le document comptable, ne pas remettre de règlement.